

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

N° 147/2020

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Objet : Subventions dans le cadre de
la politique de la ville et de l'action
sociale – association Pôle Ressources
Parentalité et Familles**

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, dix-neuf novembre,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 novembre 2020.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de BARBENTANE : BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : DARASSE Adelaïde (absente ayant donné pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence), LUCIANI-RIPETTI Marina (absente ayant donné pouvoir à SALZE Annie), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert).

Pour la Commune de ROGNONAS : ALIZARD Dominique (absent ayant donné pouvoir à PICARDA Yves).

Mme la Vice-présidente en charge des compétences Politique de la Ville et Action Sociale expose que dans le cadre de sa programmation financière hors contrat de ville, la Commission Politique de la Ville et Action Sociale a statué sur les demandes de subvention reçues pour l'exercice 2020, parmi lesquelles celle de l'association Pôle Ressources Parentalité et Familles.

Créée au dernier trimestre 2017, cette association propose l'accompagnement et l'accueil des enfants et familles dans des épisodes de crise relationnelle en leur offrant un point écoute et des ressources pluridisciplinaires pour trouver leurs solutions avec les outils de l'écoute active, la médiation familiale, les groupes de paroles d'enfants et de parents, les cafés psy, des ateliers de sophrologie parents-

enfants. L'association est également porteuse d'un projet de lieu d'accueil ~~Enfants Parents~~ ~~avant~~ bénéficiant essentiellement aux habitants des Quartiers Prioritaires, faisant l'objet d'un financement spécifique.

L'association sollicite pour 2020 une subvention d'un montant de 3 500 €.

Considérant l'avis favorable de la commission Politique de la Ville et Action Sociale pour ce montant, il est proposé au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'octroi de cette subvention.

Au vu de l'avis de la Commission Politique de la Ville et Action Sociale et des bilans présentés, le Conseil Communautaire se prononce favorablement pour l'octroi d'une subvention de 3 500 € à l'association Pôle Ressources Parentalité et Familles pour 2020.

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 19 novembre 2020,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD

